Sierre, le 2 août 2022

- Aux délégués des clubs
- Aux membres du Comité Cantonal
- Aux personnes invitées

CONVOCATION A L'ASSEMBLEE DES DELEGUES 2022

Madame, Monsieur,

Vous êtes convoqués à l'assemblée des délégués qui aura lieu le

Mercredi 24 août 2022 à 19h30 au restaurant le Bourgeois
à Sierre - Avenue du Rothorn 2

Les rapports d'activités, les comptes, le budget et les propositions du comité ainsi des sociétés membres sont disponibles sur le site de la SVRW (https://www.svrvs.ch/fr/ad/) d'ici quelques jours. Ces documents vous seront soumis pour approbation lors de l'assemblée.

Ordre du jour :

1. Signature de la liste des présences et distribution des cartes de vote
2. Nomination des scrutateurs
3. Approbation du procès-verbal de la dernière assemblée
4. Approbation des rapports annuels présentés par les présidents
   - du Comité Cantonal
   - de la commission du Championnat
   - de la commission Régionale d'arbitrage
   - de la commission Formation des juniors
   - de la commission Beach Volley
   - du volley détente
5. Lecture des comptes
6. Lecture du rapport des vérificateurs et approbation
7. Admission, démission et exclusion
8. Présentation de l'organisation du futur championnat
9. Présentation du programme et des projets de la Commission de la Formation
10. Fixation de la cotisation annuelle, la finance d'entrée et d'inscription aux championnats
11. Proposition et approbation du budget pour l'exercice suivant
12. Election du Comité Cantonal
13. Nomination
    - du Président du Comité Cantonal
    - du Président de la Commission des Championnats
    - des vérificateurs des comptes
    - des membres d'honneur
14. Propositions individuelles
15. Adoption et modification des statuts
16. Divers

Nous vous joignons également les modifications des statuts que nous désirons vous soumettre pour approbation. Ils seront aussi mis sur notre site avec les rapports.

Nous vous rendons attentifs à l'article 21 des statuts de la SVRW stipulant que les propositions individuelles doivent parvenir 10 jours avant l'assemblée des délégués à l'adresse du président cantonal, soit le dimanche 14 août 2022.

A l'issue de l'assemblée, une collation vous sera servie sur place.

Si vous désirez, des informations complémentaires concernant les statuts, le Président est à votre disposition.

Au plaisir de vous rencontrer, nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

Le Président	Le Vice-Président
Philippe Bernard	Paul Schnidrig